

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **34 (1997)**

Heft 1321

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

DOMAINE Public

JAA 1002 Lausanne

20 novembre 1997 - n° 1321
Hebdomadaire romand
Trente-quatrième année

Essayé mais pas pu

LE PRÉSIDENT DE la commission des finances du Conseil des États a dit sa désillusion et sa frustration. Pour débusquer des possibilités supplémentaires d'économies, les sénateurs ont examiné à la loupe le projet de budget de la Confédération. En vain. En effet, le gros des dépenses résulte de la législation en vigueur. Quant au solde, il a déjà subi des coupes sévères au cours des exercices précédents.

Ce sentiment d'impuissance est à coup sûr partagé par les édiles des grandes villes et de plusieurs cantons, Vaud et Genève notamment. Conséquence directe de la situation économique, les recettes fiscales stagnent, voire même diminuent alors que les dépenses sociales progressent. Dans ces conditions, les plans d'assainissement budgétaire se ré-

vèlent bien vite obsolètes. Le gouvernement zurichois, qui avait annoncé un programme ambitieux de réduction des effectifs de la fonction publique, admet d'ores et déjà son échec: ne pas repourvoir les postes vacants met en péril le fonctionnement de l'État. On comprend dès lors le mécontentement des fonctionnaires qui, malgré les sacrifices consentis, ne voient pas venir l'embellie promise.

Faut-il donc se résigner dans l'attente d'une reprise économique salvatrice? Certainement pas. Par contre, on peut imagi-

ner d'autres pistes que les solutions de facilité appliquées jusqu'à maintenant - réduction linéaire des dépenses et des effectifs, réduction de la masse salariale pour l'essentiel. Pour aboutir, le redressement des finances publiques exige un plan d'économies qui bénéficie d'un large soutien politique. Ce soutien ne sera acquis qu'à condition qu'apparaissent clairement les priorités établies, la répartition équitable des sacrifices demandés et l'application simultanée des mesures envisagées: personne dans cette opération ne doit pouvoir soupçonner d'être trompé.

*On comprend
le mécontentement
des fonctionnaires
qui, malgré les
sacrifices consentis,
ne voient pas venir
l'embellie promise*

Reste un gisement d'économies trop rarement évoqué. C'est l'amélioration de l'efficacité de l'État dans l'accomplissement de ses tâches. Les premiers travaux de la commission

d'évaluation des politiques publiques du canton de Genève montrent qu'il y a là du grain à moudre. Ainsi la politique du logement social subventionne des projets immobiliers trop onéreux: les besoins pourraient être satisfaits à moindre coût. Le désordre administratif qui caractérise le secteur de la formation professionnelle est source de gaspillage financier et humain. Et une meilleure organisation de l'administration fiscale permettrait sans conteste d'améliorer les recettes de l'État. Mieux essayer pour pouvoir. JD